

Adresse de la Fédération Sud Santé-Sociaux aux élu-e-s et responsables politiques français-es.

Objet : Soutien à l'appel de la « *Convergence des hôpitaux en lutte contre l'hôstérité* » et à la manifestation du 23 septembre.

Madame, Monsieur,

La Fédération Sud Santé-Sociaux vous alerte sur la dégradation du climat social dans les établissements hospitaliers publics et privés non lucratifs français.

L'expression de cette dégradation se concrétise à travers un mouvement de résistance des personnels (syndiqués et non syndiqués) qui s'est baptisé « *Convergence des Hôpitaux en Lutte contre l'Hôstérité* »*.

Cette résistance prendra la forme d'une première manifestation nationale à Paris le 23 septembre 2014 pour alerter l'opinion publique et construire un mouvement en capacité d'inverser les politiques actuellement menées au détriment de l'organisation des soins de service public.

La Fédération SUD Santé Sociaux s'associe pleinement à ce mouvement pour dénoncer d'une part le sort fait aux professionnel-le-s dont la situation devient aujourd'hui insupportable et d'autre part la dégradation générale de l'offre de soin publique et plus généralement la dégradation des réseaux qui organisent l'expression de la solidarité nationale en matière de santé, de social, de médico-social et d'aide à domicile.

Le gouvernement voudrait réduire à peau de chagrin le réseau de soin public de la santé, du médico-social, du social ou de l'aide à domicile qu'il ne s'y prendrait pas autrement :

- Baisse des financements, non remplacement des départs en retraite, fermeture d'hôpitaux, de maternités et de CIVG, de structures de proximité, éloignement des services de santé, difficulté d'accès aux soins, dépassements d'honoraires et lits privés...
- Mise en déficit artificiel des hôpitaux via la baisse des dotations ARS, de l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie)...
- Désengagement de l'état concernant les financements liés à l'évolution prévisible des dépenses (Glissement Vieillessement Technicité, taxes, dépenses énergétiques)...
- Transfert de ce que l'on peut dorénavant, mais malheureusement, appeler le marché de la santé vers le privé lucratif. Des entreprises commerciales, souvent adossées à des holdings financières, qui n'hésitent pas à faire pratiquer à du personnel non qualifié, des actes, des tâches relevant de compétences qu'il n'a pas...

Fédération SUD Santé-Sociaux

- Diminution de postes, destruction des emplois, évaluation par objectifs, démarches normatives imposées par la cohorte de certificateurs, d'évaluateurs et autres chercheurs d'efficacité, de compétitivité. Sans tenir compte du fait que les personnels sont épuisés, à bout de souffle, alors qu'ils ont à accueillir, soigner au mieux avec des moyens en diminution une population elle-même de plus en plus précarisée, maltraitée par les mesures d'austérité.
- Extension du travail posté en 12h (dans l'illégalité et au détriment de la santé des personnels), course aux heures supplémentaires et autres Compte Epargne Temps.
- Management industriel des établissements, « lean management » par exemple, véritable mécanique de souffrance psycho-sociale qui conduit au stress, à l'usure professionnelle et au suicide un nombre toujours plus important de professionnel-le-s
- Dénonciation des droits RTT, réforme des retraites, baisse des salaires, suppression des temps de repas, diminution des droits à formation. Autant de remises en cause des acquis sociaux des personnels comme anticipation, si la France le signe, du futur traité de libre-échange transatlantique.

Pour abattre son chien, on l'accuse d'avoir la rage, pire on lui inocule. Le gouvernement fait de même vis à vis du service public de santé dont il a la responsabilité en l'accablant.

C'est sur cette toile de fond et dans la majeure partie du territoire français, initiant un mouvement de convergence vers le médico-social, le social et l'aide à domicile, que la plupart des hôpitaux sont rentrés en résistance.

Visiblement pas échaudées par ces mouvements de contestation, les directions, sous les ordres des Agences Régionales de Santé, continuent de resservir partout et à tous les personnels de la santé, les mêmes plans de rigueur refusant toute négociation ou dialogue réels et en criminalisant l'action syndicale.

La Fédération Sud Santé-Sociaux tient à faire connaître sa détermination à combattre la remise en cause des acquis sociaux des personnels des établissements publics de santé et/ou établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC), du médico-social, du social ou de l'aide à domicile, en particulier la suppression des emplois. La réduction des effectifs induit inévitablement une régression de la qualité des soins qui peut être qualifiée d'historique. Nous le rappelons, à l'hôpital comme dans beaucoup d'autres services publics, le « plateau technique » est essentiellement fait de femmes et d'hommes, le diminuer équivaut à diminuer les possibilités de prise en charge jusqu'ici proposées à nombre de nos concitoyens.

Il aura fallu des années, des décennies pour bâtir un système de soins solidaire, modèle pris en exemple en son temps par l'Organisation Mondiale de la Santé. Un acquis sociétal aussi précieux que fragile auquel les citoyen-ne-s ne sont pas prêt-e-s de renoncer !

La Fédération Sud Santé-Sociaux souhaite rappeler que la santé n'est pas une marchandise et refuse que le prochain Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale impose de nouvelles restrictions budgétaires aux établissements sanitaires et sociaux, se traduisant sur le terrain par la poursuite et l'accélération des restructurations,

Fédération SUD Santé-Sociaux

l'attaque des statuts avec comme leitmotiv la baisse du coût du travail. Nous revendiquons au contraire que chaque structure sanitaire, médico-sociale, sociale ou de l'aide à domicile soit suffisamment dotée financièrement et humainement pour offrir un service public de qualité, de proximité, accessible à toutes et tous et donc gratuit. C'est pour nous une priorité nationale.

Demain, sur l'ensemble du territoire, la diminution de postes annoncée, la destruction des emplois, imposeront de réduire une offre déjà insuffisante.

Nous ne nous renoncerons jamais à alerter l'opinion publique sur le fait que les mesures d'austérité imposées par le monde de la finance, relayées par les expert-e-s autoproclamé-e-s de la Haute Autorité de Santé, ne nous posent pas seulement la question de nos acquis sociaux mais surtout un problème éthique. C'est parce que les personnels fournissent tous des efforts au quotidien que les établissements dans lesquels ils exercent arrivent à maintenir tant bien que mal leurs missions de service public.

Dans le déni de la réalité du quotidien des personnels et des patient-e-s, les directions proposent d'emblée d'alourdir la charge de travail oubliant que la qualité des soins est liée aussi à la qualité des conditions de travail et de vie des personnels.

Le droit de grève dans notre secteur est si limité qu'il est quasi inopérant et coûte aux salarié-e-s sauf à alerter l'opinion publique. Mais que se passerai-t-il si, avec notre soutien, les personnels décidaient d'exiger l'application stricte de la réglementation du travail et de la loi en refusant de revenir sur leurs repos ou leurs congés, en refusant de fournir leurs coordonnées téléphoniques en dehors de la liste scellée du Plan Blanc, en refusant les glissements de tâches, les horaires et les roulements illégaux...)?

C'est bien simple, si les personnels ne se soumettaient pas à ce chantage permanent au nom de la permanence des soins le dispositif ne fonctionnerait plus !

Lorsque les politiques au pouvoir tentent de culpabiliser le citoyen lambda et les soignant-e-s sur l'idée que « la santé n'a pas de prix, elle a un coût », ils pensent en réalité que si elle a un coût c'est qu'elle peut rapporter... Comme le gouvernement, nos directions ont compris que la vraie richesse se trouve dans la valeur ajoutée du travail. Ils puisent donc dedans pour réduire un déficit instrumentalisé par des financiers, des boursiers spéculant sur une dette entretenue, exponentielle !

Des millions d'euros initialement prévus pour les soins se voient donc détournés, car c'est un véritable détournement de fonds qui s'opère ici sur l'argent de la solidarité, un hold-up social, pour alimenter les intérêts des prêts toxiques souscrits dans le cadre des plans hospitaliers 2007 et 2012 ou autres Partenariats Publics Privés aux conséquences financières dramatiques... Une histoire sans fin si ce n'est justement la fin de l'hôpital public.

La Fédération Sud Santé-Sociaux refuse toute spéculation ou enrichissement sur le dos de la maladie, du handicap ou de la perte d'autonomie.

La Fédération Sud Santé-Sociaux refuse à quiconque la possibilité de spéculer sur le salaire des professionnel-le-s du sanitaire, du médico-social, du social ou de l'aide à domicile !

Fédération SUD Santé-Sociaux

Nous alertons votre conscience sur l'adoption prochaine par l'Assemblée Nationale, du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2015 (PLFSS) si celui-ci ne proposait pas de réduire les inégalités induites par les précédentes Lois de Financement lourdes de conséquences négatives sur la santé et la prise en charge de nos concitoyen-nes et en particulier celles et ceux les plus vulnérables.

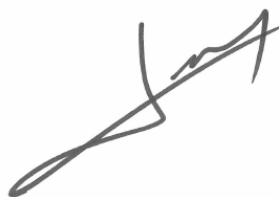
La place de la Santé, du Social, du Médico-Social et de l'Aide à Domicile est un choix politique de société. Celui-ci doit primer sur les intérêts particuliers de quelconques financiers et autres actionnaires, nuisant à l'organisation du dispositif de soin et de prise en charge du handicap et de la dépendance. Celui-ci doit primer sur les bénéfices des laboratoires et des fabricants de matériel médicaux.

La maladie, la souffrance le handicap ou la perte d'autonomie ne doivent pas être l'objet de profits financiers et l'argent des cotisations sociales ne doit servir exclusivement qu'à alimenter le bon fonctionnement du dispositif de solidarité qu'il organise dans le respect de l'égalité et de l'universalité d'accès et de la qualité de traitement des personnels qui y contribuent.

Persuadé-e-s de l'intérêt que vous porterez à cette lettre et dans l'attente des actions que vous pourrez soutenir ou mener pour que l'hôpital public mais aussi le médico-social, le social et l'aide à domicile puissent exercer leurs missions de service public dans les meilleures conditions, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange ou renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.

Pour la Fédération Sud Santé-Sociaux :

Jean Vignes
Secrétaire Général



*(Collectif de personnels syndiqués et non syndiqués constitué à l'issue de trois assemblées générales à Caen le 4 mars, à Nanterre le 22 mai et à nouveau à Caen le 18 juin).

Paris le 31 juillet 2014

Fédération SUD Santé-Sociaux – 70 rue Philippe de Girard – 75 018 PARIS
Téléphone : 01 40 33 85 00 – FAX : 01 43 49 28 67 – Email : contact@sudsantesociaux.org